

S



R

MISSÃO PERMANENTE DE PORTUGAL
JUNTO DA UNESCO
1, VILLA DE SÈGUR - PARIS VII
TÉL. 724.00.66 - 724.09.35

CONSEIL EXECUTIF - 104e SESSION

COMMISSION PX - Point 7.3. :

" Organisations non-Gouvernementales "

Intervention de Mme Maria de Lourdes Pintasilgo

Paris, le 7 Juin 1978.





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL
JUNTO DA UNESCO
1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

Monsieur le Président,

Je ne suis pas membre du Comité des Organisations Non Gouvernementales - c'est pourquoi je me permets de prendre la parole en essayant de le faire aussi rapidement que possible. J'aimerais d'abord féliciter Monsieur Bustamante et tous les membres de la Commission pour tout le travail qu'ils ont accompli.

Et je le fais d'autant plus sincèrement qu'il me semble que les ONG représentent un atout extrêmement important pour l'action de l'Organisation. Je me félicite aussi de l'intérêt que présente l'UNESCO pour ces ONG.

Je reconnais le problème que M. Bustamante vient d'énoncer, c'est-à-dire le désintérêt progressif de certaines ONG. C'est un problème réel. J'aimerais cependant le prendre par un autre côté. Qu'est-ce qui, dans notre forme de travailler rend difficile aux ONG qui agissent à la base, de s'associer plus étroitement à notre travail? Je crois qu'il y a là, possiblement, certaines choses qu'il faut examiner, soit dans le style de nos documents, soit dans la façon peut-être un peu trop étatique,





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL
JUNTO DA UNESCO

1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII
TÉL. 734.00.65 - 734.02.36

gouvernementale, de formuler nos résolutions et d'autres questions que seules les ONG sont en conditions d'analyser d'une façon adéquate.

Il me semblait, néanmoins, qu'au-delà de ces difficultés nous avons à nous féliciter de l'intérêt que l'UNESCO revêt aujourd'hui pour beaucoup d'Organisations qui étaient marginales même par rapport à l'activité de l'Organisation. Pendant les 8 semaines qui viennent de s'écouler, nous avons parlé à plusieurs reprises (le Comité Spécial et puis tout le Conseil Exécutif) non seulement des responsabilités des gouvernements, mais aussi ce que nous appelions la "base", les associations, etc. Et ceci, soit au niveau du programme, soit pour la résolution des problèmes d'ampleur universelle (il nous suffit de penser au problème de l'alphabétisation au plan mondial).

Il faut souligner que nous sommes là devant une floraison d'organisations et d'intérêts de ces organisations pour l'UNESCO, qui a deux aspects que je me permets de souligner. D'abord, elle découle du droit de libre association, - et son expression est ainsi un aspect fondamental des droits de l'homme. Nous ne pouvons que les encourager à participer à notre travail, pour ne pas réduire le monde à une bureaucratie strictement gouvernementale comme l'a souligné une fois l'Ambassadeur Carneiro, il y a quelques semaines. S'agissant du droit de libre association





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL
JUNTO DA UNESCO
1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

dans tous les domaines, je me réjouis de voir un éventail si large dans les demandes de collaboration et d'association avec l'Organisation.

Deuxièmement nous avons parlé pendant toute cette semaine de "développement endogène", de "recherche participatoire", "d'identité culturelle", "d'expérimentation sociale". Voilà, les Organisations gouvernementales sont par leur définition même en condition (si elles ne sont pas fossilisées, si elles ne deviennent pas une association de ceux qui ont un jour fait ceci ou cela, mais de ceux qui sont réellement au travail à la base) elles sont le creuset où tout cela peut se faire, d'une façon parfois qui n'est pas très orthodoxe, aux yeux de leurs gouvernements respectifs, mais qui néanmoins est regardée (vue) comme un aspect de liberté réelle. Elles peuvent ainsi faire des percées très importantes, pour l'évolution du travail de l'Organisation. Je vois le besoin d'associer de plus en plus les Organisations Non Gouvernementales au travail de l'UNESCO par tous les moyens que nous estimerons possibles, et que le Secrétariat certainement avec son imagination continuellement en éveil ne cessera de déployer aussi à l'égard de cette question.

Merci, Monsieur le Président.

